

STAGE AED

Connaître et défendre ses droits !

Siège du SNES-FSU
209 rue Nationale à LILLE

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021
9h00 à 17h00

- ▶ Le statut et les missions,
- ▶ Quels droits et quelles obligations ? Quel avenir pour les Assistants d'Éducation ?
- ▶ Le syndicat source de nouveaux droits et l'action du SNES FSU pour la catégorie, etc...
- ▶ Quelles revendications porter pour la catégorie ? Quel avenir pour les Assistants d'Éducation ?

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours, N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée. Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle à compléter](#)).

Inscription :



lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN